



CENTRE SOS MAIN
RABAT
Hôpital Privé Pasteur
Accueil 24/24h

Voici une fiche d'information sur l'utilisation des rayons X lors d'une intervention orthopédique :

Qu'est-ce que les rayons X ?

Les rayons X sont des formes de radiations ionisantes, invisibles à l'œil nu, qui permettent de visualiser l'intérieur du corps humain. Ils sont fréquemment utilisés en médecine pour observer les os, les articulations et les tissus internes.

Pourquoi utilise-t-on les rayons X lors d'une intervention orthopédique ?

Lors de certaines interventions orthopédiques (fractures, pose de prothèses, ajustements d'implants), les rayons X sont utilisés pour :

- Vérifier la position des os ou des implants.
- Assurer que les ajustements sont corrects pendant et après l'intervention.
- Guider le chirurgien dans la manipulation des instruments et des implants.

La dose de rayonnement est-elle dangereuse ?

Les doses de rayonnement utilisées lors d'une intervention orthopédique sont généralement faibles et strictement contrôlées pour minimiser l'exposition. Des protocoles rigoureux sont mis en place pour protéger les patients des risques à long terme associés à l'exposition aux rayonnements.

Précautions prises pour minimiser les risques :

Optimisation des doses : Les radiologues et chirurgiens ajustent l'intensité des rayons X pour qu'elle soit la plus faible possible, tout en permettant une image claire.

Protection des zones sensibles : Lorsque nécessaire, des protections en plomb sont placées sur les parties du corps non concernées pour réduire l'exposition.

Limitation de la durée d'exposition : Le temps d'exposition aux rayons X est réduit au strict minimum pour garantir votre sécurité.

Quels sont les risques des rayons X ?

Exposition répétée : Une exposition fréquente et répétée peut augmenter le risque de complications à long terme, cependant, lors d'une intervention orthopédique, le risque est très faible.

Effets immédiats : Les rayons X utilisés en médecine n'entraînent généralement pas de douleur ni de symptômes immédiats.

Cas spécifiques :

Femmes enceintes : Si vous êtes enceinte ou pensez l'être, il est crucial d'informer votre médecin. Des précautions supplémentaires seront prises pour minimiser l'exposition à l'abdomen.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à en parler avec votre chirurgien ou radiologue. Votre sécurité est notre priorité !